

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 octobre 2013
(convocation du 14 octobre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Octobre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle de 10 h 40 à 12 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 11 h 20
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Charles à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 13 h 00
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 12 h 50
M. CAZABONNE Didier à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h 15
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 05
M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 30
M. OLIVIER Michel à M. PENEL Gilles
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. SOLARI Joël
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12 h 45
M. SOUBABERE Pierre à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 13 h 00
M. AMBRY Stéphane à M. TRIJOULET Thierry à partir de 13 h 20
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 12 h 00

M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 12 h 15
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 12 h 30
M. DANJON Frédéric à Mme Laure CURVALE à partir de 12 h 45
Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan
M. DUPOUY Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. DUART Patrick à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12 h 10
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme DELTIPLE Nathalie
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GARNIER Jean-Paul à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11 h 50
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick
Mme HAYE Isabelle à M. Pierre HURMIC à partir de 12 h 55
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. MAURIN Vincent à M. GALAN Jean-Claude
M. MOGA Alain à M. BRUGERE Nicolas
M. PAILLART Vincent à M. VERNEJOUL Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à Mme. PARCELIER Muriel
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. BRON Jean-Charles
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique
Mme. WALRYCK Anne à M. GAÜZERE Jean-Marc

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) - Versement subvention 2013 - Décision
--

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Fondée en juillet 2009 par la Mairie de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Conseil Régional d'Aquitaine, la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) s'efforce tout au long de l'année de prodiguer des formations et de faire de l'information sur l'Union Européenne auprès du grand public. Ses objectifs consistent donc principalement à :

- comprendre et s'approprier la construction européenne,
- découvrir les différentes cultures européennes à travers des rencontres, des expositions, des dégustations, des débats,
- valoriser et accompagner les initiatives européennes des territoires et les projets soutenus par l'Union Européenne,
- promouvoir la citoyenneté européenne à travers la mobilité et les échanges,
- être un lien entre le monde économique local et les réalités européennes.

La MEBA, de par sa politique active de partenariats, participe à la fédération des acteurs de dimension européenne sur le territoire d'intervention. Ses activités se concentrent sur deux axes majeurs :

⇒ politique de sensibilisation et de formation sur l'Europe : La MEBA comptabilise plus de 170 heures de formation sur l'année scolaire 2012/2013, auprès d'adolescents et de jeunes adultes, d'éventuels bénéficiaires du Service Volontaire Européen et auprès de professionnels. Sur ce même axe, la MEBA poursuit sa politique de sensibilisation auprès des enfants par l'animation d'ateliers de découverte d'un pays européen deux mercredi par mois.

Depuis 2011, la MEBA organise également des conférences-débat ouvertes au grand public sur une thématique précise, et anime une émission hebdomadaire sur Radio Campus "pauses européennes".

⇒ politique d'animation européenne au niveau local : L'événement fédérateur de la MEBA prend corps en mai pour la Fête de l'Europe. Initialement organisé sur une semaine, le programme de la Fête de l'Europe s'est progressivement étendu sur une quinzaine en 2013 et comprend depuis 2012 le village européen, organisé sur les Quais de Bordeaux avec plus de 200 partenaires (dont la Cub).

Depuis 2011, la MEBA organise chaque mois des soirées culturelles, qui mettent à l'honneur un pays européen, en présence de l'Ambassadeur ou de son représentant consulaire à Bordeaux.

Pour soutenir l'association dans la réalisation de ses missions, la Communauté Urbaine de Bordeaux adhère à cette association comme membre de droit.

La Cub s'est d'ailleurs appuyée sur la MEBA pour organiser un café polyglotte dans le cadre de la Fête de l'Europe et envisage de poursuivre ce partenariat pour organiser une journée d'échanges type workshop sur la place du multilinguisme et de la multiculturalité dans la métropole. D'autres actions partenariales sont envisagées en 2014.

A ce titre, elle s'engage à lui verser une subvention de fonctionnement à hauteur de 66 000 € au titre de l'année 2013. Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 66 000 € a été versée par La Cub pour l'année 2012.

Un projet de convention reprenant ces engagements mutuels, et le budget prévisionnel 2013 de l'Association Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine sont annexés à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention d'un montant de 66 000 €, établie par la MEBA en date du 25 avril 2013,

Vu la convention ci-annexée établie entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Association Maison de l'Europe de Bordeaux-Aquitaine mentionnant les modalités de paiement dans son article 4,

Vu la délibération N° 2012/0010 du Conseil de Communauté en date du 20 janvier 2012 adoptant la signature des contrats de co-développement,

Vu la fiche action n°0089 relative au soutien financier accordé à la MEBA,

VU le budget prévisionnel 2013 de la MEBA,

Vu l'état de synthèse de l'exercice 2012 fourni par la MEBA,

Vu les statuts de l'association,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la subvention de fonctionnement demandée par la MEBA répond aux objectifs de La Cub en matière d'affaires européennes,

DECIDE

Article 1 :

D'accorder une subvention de fonctionnement de 66 000 € à la MEBA au titre de l'année 2013,

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment, à signer la convention ci-annexée avec la MEBA permettant de régler les modalités de versement de cette aide.

Article 3 :

D'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65 – article 6574 – fonction 048 – CRB JB00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 octobre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 NOVEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 27 NOVEMBRE 2013

M. JEAN-PIERRE FAVROUL